



Bureau Veritas Exploitation SAS

BV EXPL-TOURS
8 ALL COLETTE DUVAL
BATIMENT IRWIN
37100 TOURS France
Téléphone : 02 47 71 13 10
Mail : denis.jahier@bureauveritas.com

A l'attention de M. AMARZGUIOUI YOUSSEF

ACCES INDUSTRIE
ACCES INDUSTRIE
3 RUE DESCARTES
45380 LA CHAPELLE ST MESMIN

Copie à STVGP, M. CHERGUI

Rapport de vérification avant mise ou remise en service d'appareil ou accessoire de levage

CHARIOT ELEVATEUR GERBEUR A CONDUCTEUR PORTE
UNICARRIERS UMS200DTFVRF895 N° UMS209680/01 N° 15904



Intervention du 14/01/2026

Coordonnées du site :
Nom du site : ACCES INDUSTRIE
Latitude : 47.8964
Longitude : 1.8404

Lieu d'intervention :
3 RUE DESCARTES
45380 LA CHAPELLE ST MESMIN

Numéro d'affaire : 8063805
Référence du rapport : 8063805/2.80.1.R
Rédigé le : 14/01/2026
Par : Denis JAHIER
Ce document a été validé par son auteur

Références client
15904

Ce rapport contient 1 fiche

Accréditation Cofrac n° 3-1335,inspection
Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos équipements de travail identifiés ci-après. Ce rapport remplace et annule le ou les éventuel(s) rapport(s) provisoire(s) émis par notre inspecteur lors de son ou ses intervention(s).

Ce rapport comprend une fiche par équipement de travail dans laquelle sont mentionnées : la réglementation prise en référence, l'identifiant de l'équipement, les caractéristiques techniques essentielles, l'avis général, les éventuelles actions à entreprendre et le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Nota : les points de vérification dont l'intitulé est suivi d'un astérisque () ne sont pas couverts par l'accréditation mentionnée en page de garde du présent rapport.*

Rappel des obligations de l'employeur

La vérification, dont le type (mise ou remise en service, périodique) est précisé dans le titre du rapport, a été réalisée en référence à la réglementation mentionnée dans la fiche de l'équipement.

Les examens effectués ainsi que les éventuelles mesures et participations aux essais ont été réalisés :

- dans la configuration présentée le jour de la vérification ;
- sur les parties visibles et accessibles ;
- sans démontage ;
- sans intervention nécessitant la modification ou le dérèglement des circuits ou dispositifs de sécurité ;
- en utilisant les accès permanents ou spécialement aménagés, appropriés et conformes à la réglementation.

A défaut d'une demande de l'employeur et de mention contraire dans les fiches du présent rapport, la vérification ne porte pas sur :

- les équipements, appareils de levage, accessoires de levage et moyens d'accès dédiés aux opérations de montage, démontage, maintenance ou transport que ceux-ci soient installés ou non à demeure ;
- les examens et essais de l'efficacité des dispositifs agissant en cas de dépassement des conditions d'emploi (tels que freins de secours et/ou de sécurité, dispositifs hors course, détecteurs de survitesse) nécessitant la mise en œuvre de moyens d'essai particuliers ou la neutralisation de certains organes pouvant présenter des risques importants, notamment pour les opérateurs.

Leurs vérifications peuvent faire l'objet d'une mission complémentaire sur demande de l'employeur.

Par ailleurs, Bureau Veritas ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués lors de la vérification soit par :

- les essais de fonctionnement, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil
- les épreuves, celles-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie préjudiciable à la résistance et/ou à la stabilité de l'équipement.

Pour mémoire : Seuls les équipements de travail pour lesquels l'arrêté du 1er mars 2004 est cité en texte de référence sur leur fiche correspondante peuvent être utilisés pour du levage de charges.

L'examen d'adéquation prévu à l'article 5.1 de l'arrêté du 1 mars 2004 est exclu de la vérification. Au titre de la réglementation applicable à l'utilisateur de l'équipement, il est de sa responsabilité de réaliser cet examen avant la (re)mise en service de l'équipement.

Nota : Le présent document n'est pas un rapport de vérification de l'état de conformité. Ce document ne peut pas être présenté en réponse à une demande de l'inspection du travail portant sur la vérification de l'état de conformité d'un équipement de travail.

Actions à mener

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, **l'employeur décide ou non la (re)mise ou le maintien en service de chaque équipement** (selon le type de vérification).

De plus, le cas échéant l'employeur doit remédier aux anomalies ou défauts constatés lors de la vérification.

Enfin, l'employeur doit tenir à jour :

- **un registre de sécurité par établissement**, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications et y annexer le présent rapport ;
- **un carnet de maintenance par appareil de levage**, y consigner toutes les opérations de maintenance et de vérification.

Ces documents sont à tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Pour faciliter la prise de connaissance du rapport et vous orienter sur les informations essentielles nécessaires à la prise de décision, Bureau Veritas affiche en première page du rapport un pictogramme synthétisant le résultat de la vérification.

La définition de cette symbolique est précisée dans le tableau joint.

Critères	Pictogrammes		
✓ Sans observation	✓	✓	✗
✓ 100% des équipements vérifiés	✓	✓	✗
✓ 100% des essais réalisés	✓	✗	✗ ou ✓
✓ 100 % des points vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

Synthèse

Personne(s) rencontrée(s)

A notre arrivée, nous nous sommes présentés à M. AMARZGUIOUI YOUSSEF.

Équipement(s) objet(s) du présent rapport :

CHARIOT ELEVATEUR GERBEUR A CONDUCTEUR PORTE : 1



Fiche n° 1 : Localisation : AGENCE ORLEANS
Marque: UNICARRIERS Type: UMS200DTFVRF895 n°série: UMS209680/01
n°interne: 15904

Avis général : **Satisfaisant.**

Fiche N°1	CHARIOT ELEVATEUR GERBEUR A CONDUCTEUR PORTE	N° série : UMS209680/01
	Marque : UNICARRIERS	N° interne : 15904

	Type : UMS200DTFVRF895	Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004
	Année de fabrication : 2017	
	Localisation : AGENCE ORLEANS	

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : M. AMARZGUIOUI Youssef



Avis général : Satisfaisant.

Actions à entreprendre

Les observations sont indiquées au niveau du chapitre « Liste récapitulative des observations issues de la vérification »

Points non vérifiés

A.5 - Rapport Adéquation:

Code OBS : DJ/140126/091251/0

Au titre de l'article 5.I de l'arrêté du 1er mars 2004, l'utilisateur doit réaliser ou faire réaliser l'examen d'adéquation avant toute mise ou remise en service d'un appareil de levage.

Caractéristiques

Energie(s) : Electrique, Hydraulique Tablier : à déplacement latéral Marquage Constructeur : CE	Ensemble d'élévation : mât triple Compteur horaire : 7482
--	--

Avertisseur(s)

Lumineux : Translation

Charge maximale d'utilisation

C.M.U. (kg) : 1600	à hauteur de levage (m) : 7.5
---------------------------	--------------------------------------

Autre capacité (kg) : 1100	à hauteur de (m) : 8.95
-----------------------------------	--------------------------------

Équipements

Désignation : Bras de fourche	Vérfié : Oui
--------------------------------------	---------------------

Marque : BOLZONI Distance (mm) : 650	Capacité (kg) : 1250 Nombre : 2
---	--

Données géométriques bras de fourche

Longueur (mm) : 1150 Epaisseur (mm) : 40	Largeur (mm) : 100
---	---------------------------

Suspentes

(1)

Suspentes

Nature : CHAINE Types : A MAILLE JOINTIVE	Désignation : LEVEE LIBRE
--	----------------------------------

Caractéristiques

Pas (mm) : 25.4	Type : 4x4
------------------------	-------------------

Nombre de suspentes : 1	Mouflage (Nb. BRINS) : 2
--------------------------------	---------------------------------

Fiche N°1	CHARIOT ELEVATEUR GERBEUR A CONDUCTEUR PORTE	N° série : UMS209680/01
	Marque : UNICARRIERS	N° interne : 15904

(2)
Suspenes

Nature : CHAINE Types : A MAILLE JOINTIVE	Désignation : LEVEE LIBRE
--	----------------------------------

Caractéristiques

Pas (mm) : 15.875	Type : 4x4
--------------------------	-------------------

Nombre de suspenes : 2	Mouflage (Nb. BRINS) : 2
-------------------------------	---------------------------------

Aspects documentaires

Carnet de maintenance

Modification importante : Modification(s) mentionnée(s) sur le carnet de maintenance

Description et date des modifications

en date du : 14/01/2026	Description : Remplacement du tablier
--------------------------------	--

Charges et essais

Essais : Les essais ont été effectués avec la charge dynamique au cours des épreuves.
--

Description et conditions d'exécution des essais

Description : Bras de fourche : Charge posée.	Charge d'essai estimée (kg) : 1600
--	---

Epreuves

Nature de la vérification : Remise en service Commentaires : Remplacement du tablier	Motif de la remise en service : Remplacement, réparation ou transformation importante
---	--

Epreuve statique

Condition d'exécution : Mât en position verticale à la charge Q1

Charge autorisée (kg) : 1600.0 Charge appliquée (kg) : 2000 Distance du centre de charge (mm) : 600.0	Taux de charge : 1,25 Hauteur de levée (m) : 7.5 Durée : 1 h
--	---

Epreuve dynamique

Condition d'exécution : Essai de mobilité avec la charge Q1
--

Taux de charge : 1,1 Hauteur de levée (m) : 7.5	Charge appliquée (kg) : 1760
--	-------------------------------------

Avis à l'issue des épreuves

Avis à l'issue des épreuves : L'appareil a subi les épreuves sans défaillance. Aucune déformation permanente n'a été constatée.
--

Essai d'étanchéité

Condition d'exécution : Essai de fuite hydraulique avec la charge Q1

Hauteur de levée (m) : 7.5 Charge appliquée (kg) : 2000 Descente de charge (mm) : 0.0	Taux de charge : 1,25 Durée : 1/6 h
--	--

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après, sous réserve des observations explicitées ci-dessus.

Caractéristiques	7 Cabine - poste de conduite
Équipements	7.2 Constitution, fixations
Suspentes	7.5 Protection de l'opérateur (toit de sécurité)
Appareil de mesure utilisé	7.6 Protection des organes mobiles accessibles depuis le poste de conduite
A Aspects documentaires	7.7a Ceinture de sécurité
A.1 Carnet de maintenance	7.7b Siège
A.2 Affichage capacité	8 Organes de service et de manoeuvre
A.4 Affichage divers (plaques constructeur...)	8.1 Mise en marche / Arrêt normal
A.5 Rapport Adéquation	8.2 Interdiction d'emploi
A.7 Consignes de sécurité et d'utilisation	8.3 Autres arrêts accessibles (urgence ...)
A.9 Déclaration de conformité / Marquage CE / Epsilon	8.4 Indicateurs et dispositifs de signalisation
A.12 Notice de montage	8.5 Identification des organes de service
A.13 Notice d'installation et d'utilisation	8.6 Retour automatique au point neutre
A.14 Notice d'instructions	8.7a Avertisseur sonore
A.17 Rapports de vérification	8.7b Avertisseur lumineux
B Conduite et manoeuvre de l'équipement	8.9 Protection contre les manoeuvres involontaires
C Montage et installation	9 Suspentes, tambours, poulies, dispositifs de préhension
1 Accès installés à demeure	9.1 Attaches
1.1 Accès à la cabine, au poste de conduite	9.2 Dispositifs de préhension
3 Charpente	9.4b Suspentes chaines
3.4 Liaisons, fixation, assemblages, articulations	9.5 Tambours, poulies, noix, pignons, tourteaux
3.8 Guidages - galets - butées - chariot - patin	10 Mécanismes
3.10 Mât	10.1 Limiteur de vitesse
3.11 Tablier, butées	10.5 Freins des mouvements concourant au levage
4 Châssis	10.6 Groupes moto-réducteurs, vérins et circuits hydrauliques
4.4 Organes de roulement	10.12 Freins de stationnement
4.5 Ossature - Contrepoids	10.16 Freins de translation
5 Source d'énergie	11 Dispositifs de sécurité
5.1 Dispositif de séparation générale	11.1a Limiteurs de course haut des mouvements de levage
5.2 Equipements, canalisations	11.1b Limiteurs de course bas des mouvements de levage
	11.38 Contrôle de présence du conducteur
	12 Charges et essais
	Description et conditions d'exécution des essais
	14 Epreuves
	14.1 Epreuve statique
	14.2 Epreuve dynamique
	14.3 Autres essais
	14.4 Avis à l'issue des epreuves
	14.6 Essai d'étanchéité

«Référentiel» CHARIOT 10